

CONJONCTURE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES



• N° 4 / Décembre 2020

La production de PPAM française a été en 2020 très mitigée selon les régions. En effet plusieurs territoires ont été touchés par la sécheresse et la canicule. Ces phénomènes sont récurrents ces dernières années. A contrario, les productions d'huiles essentielles de lavande et de lavandin ont été très élevées. Leurs marchés se situent dans un contexte d'offre importante accompagné d'une baisse des cours par rapport à la campagne 2019. La production d'herbes de Provence a été correcte. Le Label Rouge herbes de Provence poursuit sa croissance. Pour l'aval de la filière, la situation économique est très hétérogène selon les entreprises et les secteurs. En France, même si la crise sanitaire a touché en premier lieu l'aval de la filière et les producteurs réalisant de la vente directe, l'ensemble des maillons est aujourd'hui impacté. Tous les acteurs restent très inquiets sur l'évolution de la situation pour les mois et années à venir.

Covid-19 : Deuxième vague

L'activité des producteurs de PPAM en France est restée globalement peu impactée par la crise de la Covid-19, y compris pendant le deuxième confinement.

Pour les organisations de producteurs, le second confinement n'a pas eu autant d'impact sur leur gestion interne (mis en place des mesures sanitaires) que le premier confinement. Au niveau des ventes, il y a un véritable manque de visibilité en cette fin d'année. Le climat d'incertitude lié à la pandémie engendre des commandes qui sont réalisées au « coup par coup ».

Cependant les producteurs réalisant de la vente directe se situent toujours dans une situation difficile. Même si les petits marchés hebdomadaires sont restés ouverts, des grands marchés de Noël, représentant une grande part du chiffre d'affaires de l'année, ont été annulés.

Pour l'aval de la filière, la situation économique est très hétérogène selon les entreprises et les secteurs. Des problèmes d'approvisionnement et d'exportation pour certaines entreprises subsistent toujours. Les acteurs restent très inquiets sur l'évolution de la situation pour les mois et années à venir.

Production de PPAM française

La production d'huiles essentielles de la campagne 2020 (lavandin, lavande, sauge sclérée, immortelle, camomille, etc.) a été globalement bonne sur l'ensemble du territoire. Les volumes produits en huiles essentielles de lavande et de lavandin ont été beaucoup plus élevés que durant la campagne 2019. Les premières estimations du CIHEF donnent

une tendance de + 40 % pour le lavandin et + 20 % sur la lavande. Le volume d'huile essentielle produit sous label « AOP lavande de Haute Provence » est également en hausse par rapport à 2019.

Pour les plantes aromatiques et médicinales, la production a été très mitigée selon les régions et très dépendante de la ressource en eau et des températures. En effet, certains territoires sont touchés depuis plusieurs années par la sécheresse et la canicule. Dans ces zones, certaines exploitations ayant accès à l'irrigation ont pu maintenir un certain rendement et limiter les pertes.

La production d'herbes de Provence (thym, sarriette, etc.) en PACA a été correcte pour cette année. Le Label Rouge herbes de Provence poursuit sa croissance observée l'an dernier.

En Bourgogne, la production de bourgeons de cassis semble promettre, selon les producteurs, de bonnes récoltes pour cet hiver. Cependant les rendements seront potentiellement hétérogènes à cause de la sécheresse qui a touché les parcelles situées sur les coteaux.

Situation des marchés et de la consommation Marché des huiles essentielles brutes

Pour les deux principales huiles essentielles brutes produites en France, à savoir le lavandin et la lavande, l'offre est plus élevée que les années précédentes avec une baisse des cours des marchés.

Les productions en 2020 ont été très élevées grâce à de très bons rendements couplés à l'augmentation des surfaces dédiées. De plus, pour le lavandin, il y a des reports de stock de la campagne précédente. Les prix constatés à la production pour le lavandin Grosso seraient compris

entre 18 et 20 €/kg. Les prix des autres variétés Sumian et Abrial sont également en baisse. Peu de transactions se sont réalisées pour la variété Super. De plus, ces huiles restent toujours très concurrencées par la lavande bulgare à bas prix et par leurs substituts synthétiques. Pour la sauge sclarée, les cours sont plus stables.

Par ailleurs, la crise de la Covid-19 impacte les entreprises des différents secteurs de l'aval (parfumerie, cosmétiques, etc.) et par conséquent peut diminuer leurs demandes en matières premières dont les huiles essentielles.

Marché des bourgeons de cassis à la production

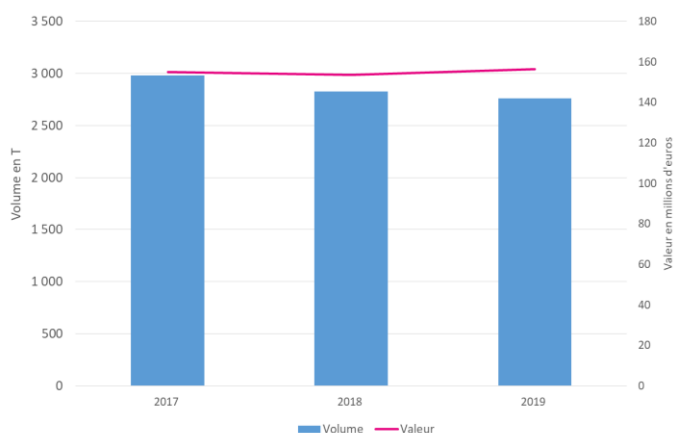
Le marché des bourgeons de cassis est resté dans un contexte de surproduction. De plus la situation du marché de la parfumerie, liée à la pandémie, a un impact sur la demande.

Marché des infusions en GMS

La valeur des ventes des infusions en Grandes et Moyennes Surface (GMS) représentait en 2019 un peu plus de 156 millions d'euros, pour un volume estimé à 2 800 tonnes.

On constate une légère augmentation de 2017 à 2019 (+ 1 %) du chiffre d'affaires global. À l'inverse, les quantités vendues sont en nette baisse (- 7 % entre 2017 et 2019). Au vue de ces deux évolutions contraires, on en déduit que le prix moyen des infusions augmente.

Ventes d'infusion en GMS en France de 2017 à 2019



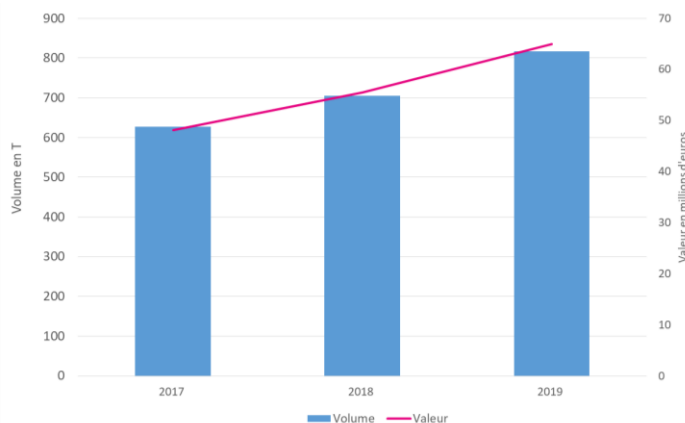
Source : données IRI

Les ventes d'infusions labellisées bio correspondent à 65 millions d'euros et 817 tonnes en 2019. Depuis 2017, elles sont en constante augmentation (+ 30 % en volume et + 35 % en valeur).

De plus, la part des infusions bio par rapport à l'ensemble des infusions commercialisées est en

augmentation. En valeur, elle est passée de 21 % en 2017 à 29 % en 2019. En volume, elle représentait 31 % des ventes globales en 2017 et 41 % en 2019.

Ventes d'infusion bio en GMS en France de 2017 à 2019



Source : données IRI

Les compléments alimentaires

Selon le [SYNADIET](#)¹, le marché des compléments alimentaires est en constante augmentation et a atteint, en 2019, un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. La pharmacie est le premier circuit de distribution car elle représente 50,3 % du marché. Elle contribue donc activement à la croissance du marché. Les ventes en parapharmacie correspondent à 5,6 %.

D'après les données d'OpenHealth, les ventes de compléments alimentaires, pour les 7 premiers mois de 2020, ont augmenté de 2,5 % en valeur. Les ventes en parapharmacie sont au contraire en diminution de 10,9 % sur cette même période. Les compléments avec les promesses immunité et vitalité sont en nette progression et, à l'inverse, en forte baisse pour ceux liés à la minceur.

La consommation d'aromathérapie en France

Le [CONSORTIUM HE](#) a mené une enquête², auprès de 27 000 consommateurs réguliers d'aromathérapie. Les utilisateurs d'huiles essentielles sont de tous âges (de 20 à plus de 70 ans) et sont principalement des femmes. La pharmacie et la parapharmacie sont les lieux de vente privilégiés suivi par le e-commerce et les magasins spécialisés bio. Les huiles les plus consommées par voie orale sont les menthes, le tea tree, le ravintsara, les citrons ainsi que l'eucalyptus radié. Par diffusion, ce sont les lavandes, l'eucalyptus, l'orange douce, les citrons et le ravintsara. Parmi les déclarants, 24 % en consomment tous les jours et 42 % au moins une fois par semaine.

¹« Chiffres clés 2019 du marché des compléments alimentaires en France Point sur le marché en 2020 » ; intervention du SYNADIET lors de NATEXPO, 21 septembre 2020.

²« Les consommateurs d'aromathérapie d'aujourd'hui : Quels usages et pratiques réelles » ; intervention de Jean-Marc GIROUX, CONSORTIUM HE, lors des AROMADAYS, 4 décembre 2020 [https://www.consortium-he.org/]

Selon une étude d'Harris Interactive³, 39 % des Français ont déclaré avoir consommé des produits d'aromathérapie au cours des 12 derniers mois et 51 % n'en n'ont jamais utilisé. Selon les personnes enquêtées, ces produits sont plutôt considérés comme des produits de bien-être que comme des traitements. Les non-consommateurs, plutôt âgés (50 ans et plus), n'achètent pas de produit d'aromathérapie par manque d'information, de confiance et de besoin.

Les PPAM à l'étranger

La production de PPAM bio en Europe

Selon l'Agence Bio⁴, la surface de PPAM bio en Europe est estimée à 98 500 ha en 2018, soit une augmentation de 17 % par rapport à 2017. Le plus important producteur de PPAM bio (cultivées) européen est la Pologne avec 29 % des surfaces européennes, suivie par la Bulgarie (21 %), l'Espagne (11 %) et la France (9 %).

La production de PPAM bio en Bulgarie

La surface de PPAM bio en Bulgarie est estimée à plus de 20 000 ha⁴. D'après les chiffres de l'USDA⁵, la culture bio la plus répandue est la lavande qui a atteint, en 2018, 7 021 ha et qui a connu un fort développement (4 346 ha en 2017). Vient ensuite le fenouil bio avec 3 948 ha en 2018. La superficie consacrée à la culture de la rose biologique, pour la production d'huile essentielle, est de 2 255 ha en 2018.

Une Indication Géographique (IG) pour « l'Absolue Pays de Grasse »⁶

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) a homologué, le vendredi 6 novembre 2020, l'indication géographique « Absolue Pays de Grasse ». Ce label, porté par l'Association Les Fleurs d'exception du Pays de Grasse et plusieurs industriels locaux, a pour but de valoriser et de faire reconnaître la qualité des productions végétales du territoire ainsi que les savoir-faire locaux de transformation. 28 plantes sont concernées dont la lavande, le jasmin, la rose de mai, le thym, etc. Les produits pourront, dès à présent, obtenir l'appellation « Absolue Pays de Grasse » à la condition qu'ils soient produits dans le périmètre de l'IG et issus de plantes cueillies ou cultivées dans cette zone, à savoir une partie des départements des Alpes-Maritimes, du Var et des Alpes de Haute Provence.

³ « Comment séduire les non-consommateurs d'Aromathérapie » ; intervention de Gregory BONILLO, Harris Interactive, lors des ARO-MADAYS, 4 décembre 2020.

⁴ « L'agriculture bio dans l'Union Européenne Edition 2019 » Agence Bio [<https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/>]

⁵ « Bulgaria : Organic Market Annual Report » USDA, 21 février 2020.

⁶ INPI [<https://base-indications-geographiques.inpi.fr/fr/document/absolue-pays-de-grasse#ig-detail>]

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer
@FranceAgriMerFR